

Message

du président de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de la Gironde aux présidents d'amicale

Bordeaux le 3 septembre 2020

Mesdames, Messieurs les présidents d'amicales,

Nous vivons une période où, il faut bien le reconnaître, l'investissement dans notre réseau associatif est complexe. Notre engagement vis-à-vis de nos collègues pour organiser le vivre ensemble et la solidarité tout en garantissant la protection sanitaire nous oblige, depuis plusieurs mois, à renoncer à nombre de manifestations conviviales, sportives mais aussi aux voyages ou sorties que vous aviez l'habitude de proposer à vos amicalistes.

Dans les semaines qui arrivent vous allez préparer votre **campagne de distribution des calendriers**, des interrogations sur la capacité ou non d'envisager la réalisation de cette campagne 2021 en raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 se pose légitimement.

L'attitude à observer en la matière par le réseau associatif des sapeurs-pompiers doit être conforme aux consignes et aux mesures prises par les pouvoirs publics face à la reprise de la circulation virale observée dans notre pays, en cette fin d'été, à savoir la capacité collective à vivre avec le virus sans psychose, la poursuite maximale de la vie sociale collective et le respect des mesures de protection prises, au sein de chaque territoire, par les acteurs locaux.

De ce fait, aucun motif valable ne paraît s'opposer à la conduite par les amicales de la prochaine tournée des calendriers, moment privilégié de renforcement de nos liens avec la population et source importante de financement des activités de notre réseau associatif.

Naturellement, celle-ci devra s'effectuer dans le strict respect des règles de sécurité sanitaire et des gestes barrières (obligation de port du masque, lavage très régulier des mains, absence de serrage de mains et d'embrassades, distanciation physique...) promus par Santé Publique France, ainsi éventuellement que des mesures prises par les autorités locales conformément à la situation épidémique de chaque territoire.

Vous pouvez également, si votre imprimeur en a la capacité, faire emballer chaque calendrier (à l'identique des publications de presse livrées à domicile) et dédier des lots de calendriers à chaque porteur pour éviter les brassages.

Il sera impératif que chacun ait conscience de sa responsabilité et de son exemplarité dès qu'il revêt l'uniforme.

Pour ce qui est de vos **célébrations de Sainte Barbe**, il conviendra de faire un point de situation avec vos chefs de centres. Si les séquences protocolaires peuvent s'organiser en respectant distanciation et port des masques, nous vous invitons à la prudence quant à l'organisation de la séquence conviviale qui suit traditionnellement les hommages et discours. A titre d'exemple, les Préfets ont reçu des instructions pour surseoir à toutes les manifestations à caractère convivial entourant traditionnellement les cérémonies, raisonnablement nous ne pourrons que suivre ces dispositions si la situation ne s'améliore pas.

Cependant il sera nécessaire de revoir le format de ces soirées, si elles ont lieu (nombre d'invités, animations), et de privilégier une salle suffisamment dimensionnée, des repas servis à table en limitant le nombre de convives à chaque table. Les formules « buffet » et les vins d'honneur sont déconseillés. Il conviendra de s'inspirer des règles promues par Santé Publique France auprès des restaurants (port du masque lors des déplacements dans la salle, larges espaces entre les tables). Il vous faudra être extrêmement rigoureux dans le respect des règles. La situation est très évolutive et nous ne savons pas quelle sera la durée de cette crise, aussi je vous invite lors de la signature de vos contrats avec les différents prestataires à retenir des clauses particulières afin de vous permettre d'annuler ou reporter vos engagements.

Il en sera de même pour les **Arbres de Noël.** Ce moment privilégié de rassemblement des familles présente un fort risque de contamination.

Nous devons faire preuve de responsabilité, nos activités impliquent des sapeurs-pompiers, outre les risques de contracter la maladie, la mise en « quatorzaine » de nos adhérents peut mettre en péril la réponse opérationnelle de notre service.

En ces jours difficiles n'oublions pas d'être attentifs à nos collègues en difficulté et à nos anciens. Le conseil d'administration de votre Union Départementale et moi-même sommes à votre disposition pour vous apporter le soutien nécessaire pour faire face à cette crise inédite.

Muci pour votre engagement

David BRUNNER